

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 mai 2024

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 3726

présenté par  
M. Villedieu

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer l'alinéa 21.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à supprimer cet alinéa complètement ubuesque concernant la mise en place d'actions nécessaires au travers des politiques publiques pour renforcer l'égalité de genre en agriculture. Peu importe la façon dont on retourne le sujet, il est difficile d'établir une corrélation ou de trouver un quelconque lien entre la souveraineté alimentaire et l'égalité entre les sexes. Cet alinéa est donc nul et non avenue et incohérent au regard du contexte.